

SGDL

@suivre

SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
tél : 01 53 10 12 15 - www.sgdل.org
courriel : communication@sgdل.org

Stop à la maltraitance administrative !

Depuis la réforme du régime des artistes-auteurs de 2018, nos revenus, déclarés naguère auprès de l'Agessa ou de la Maison des Artistes, doivent l'être désormais auprès de l'URSSAF. Dans un monde rêvé, ce transfert de gestion, annoncé, préparé, aurait dû se faire sans accroc. Dans le monde réel, c'est tout le contraire. Plus le temps passe et plus il devient évident que ça ne marche pas. Parler de dysfonctionnements est un mot faible pour décrire une vraie catastrophe, qui nous jette dans l'inquiétude, le désarroi et l'exaspération. Ce que nous vivons mérite d'être justement nommé : une maltraitance administrative. Nous la subissons depuis des mois. Elle vient s'ajouter aux effets de la crise sanitaire et économique qui nous rend un peu plus fragiles alors que nous l'étions déjà, depuis des années, bien avant que n'apparaisse la COVID 19.

Nous voici donc confrontés à des citadelles pleines de portes qui ne s'ouvrent pas, de couloirs qui ne mènent nulle part, de bureaux où l'on vous confond avec un autre, où l'on vous réclame de payer pour on ne sait plus quoi, où l'on vous attribue un numéro que vous n'auriez jamais dû recevoir... C'est un cauchemar. Il n'est pas kafkaïen. L'adjectif est trop galvaudé pour qualifier précisément ce qui se passe. C'est tout simplement du Kafka. Un cauchemar éveillé, un cauchemar au long cours.

Nous voulons en sortir. Nous demandons à en sortir. Nous ne voulons plus être des K (sociaux !) Nous voulons avoir face à nous une administration, des services et des interlocuteurs qui nous identifient, connaissent nos pratiques et nos problématiques, nous conseillent, nous guident, répondent avec clarté et pertinence à nos demandes concernant l'exercice de nos droits.

La SGDL s'est mobilisée depuis plusieurs mois sur le sujet. Après avoir recueilli les témoignages d'auteurs malmenés et désorientés par les errements de leurs tutelles administratives, elle a alerté et continue d'alerter les pouvoirs publics sur la situation et sur son ampleur. Les témoignages affluent toujours plus nombreux, rien n'est réglé et notre association est résolue à suivre sans relâche le désastreux dossier URSSAF. Rappelons que la récente « mission flash sur le statut des auteurs » conduite à l'Assemblée Nationale par Constance Le Grip et Pascal Bois a ouvert des perspectives : avant que nous nous lancions dans une réflexion sur la création d'un statut, il serait bon et simple que le régime social des auteurs tel qu'il existe aujourd'hui soit compris et respecté par les administrations dont nous dépendons au quotidien. Avoir face à nous des interlocuteurs formés, capables de traiter efficacement nos dossiers, voilà ce que nous demandons. La solution passe certainement par davantage de moyens peut-être en quantité mais surtout en qualité. C'est une question de volonté politique.

Christophe Hardy
Président de la SGDL